Ecole Primaire La Rose des Vents

Compte-rendu du conseil d'école n°1

Lundi 14 novembre 2022 Ecole "La Rose des vents" - Courtenay

Ordre du jour

1/ Le fonctionnement de l'école

- -Présentation des membres du conseil et rappel des règles de fonctionnement
- -Bilan de rentrée
- -Vote du règlement intérieur de l'école
- Sécurité : exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

2/ Pédagogie

- présentation du projet d'école
- fonctionnement pédagogique
- les projets de l'année

3/ Les partenaires

- Le RASED
- Le sou des écoles
- La mairie

1/ Le fonctionnement de l'école

- Présentation des membres du conseil

Parents élus: Leah Dechelette, Coralie Debin, Margo Wajler, Mathieu Gozzi, Julien Doutaz,

Maxime Dechelette

Mairie: Stéphane Lefèvre, Séverine Barbut, Marie-Ange Antonelli

Enseignants: Roselyne Manouvier, Coralise Lambersend, Anne Bernard, Nathalie Belcastro,

Damien Bel, Romain Arnaud, Perrine Pijolat, Emilie Boissonier

DDEN: non nommé

RASED: Martine Ravet et Béatrice Micolle

IEN: Baptiste Caroff

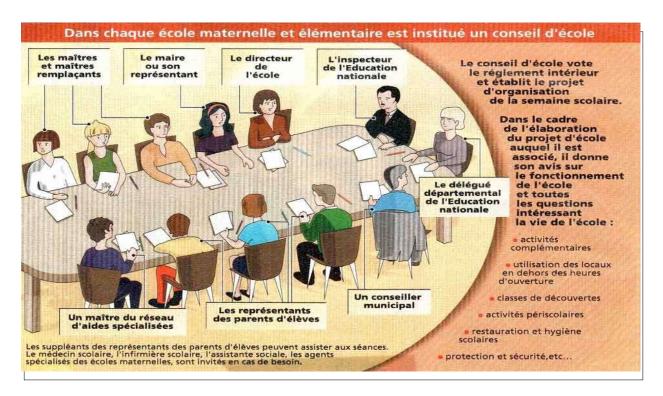
Membres excusés: Baptiste Caroff, Martine Ravet, Béatrice Micolle, Coralise Lambersend

- Rappel des règles de fonctionnement du Conseil d'école

Le conseil d'école est composé de l'équipe enseignante, des représentants des parents, des représentants de la mairie, et normalement d'un DDEN (Délégué départemental de l'éducation nationale).

Le DDEN a pour rôle de défendre l'école publique et de jouer un rôle de médiateur lorsqu'il y a des problèmes au sein du conseil d'école. Personne n'est nommé sur ce poste cette année.

Le conseil d'école ne traite pas des cas individuels des élèves, mais du fonctionnement général de l'école.



- Résultat des élections des représentations de parents d'élèves :

1 liste avec 6 candidats (5 titulaires et 1 suppléant)

178 inscrits sur les listes

107 suffrages exprimés sur 135 votants (donc 28 bulletins blancs ou nuls)

Taux de participation : 75, 84%

Parents titulaires élus : Leah Dechelette, Coralie Debin, Margo Wajler, Mathieu Gozzi, Julien

Doutaz

Parent suppléant élu : Maxime Dechelette

Pour les contacter :

Parents délégués	Téléphone	Mail
DECHELETTE Leah	06 24 65 26 73	contact@leah-d.fr
GOZZI Mathieu	06 11 42 03 52	math56g@yahoo.fr
DEBIN Coralie	06 03 32 68 22	kalie38@hotmail.fr
WAJLER Margo	06 37 92 84 50	malgonia-13@hotmail.fr
DOUTAZ Julien	07 70 78 59 35	julien.doutaz@gmail.com
DECHELETTE Maxime	06 71 73 42 91	contact@leah-d.fr

- Bilan de rentrée

Classes	Enseignants	Effectifs
PS- GS	Roselyne Manouvrier Coralise Lambersend (le mardi)	25 (15 PS et 10 GS)
MS-CP	Anne Bernard	25 (19 MS et 6 CP)
CP-CE1	Nathalie Belcastro	24 (8 CP et 16 CE1)
CE2-CM1	Damien Bel	25 (16 CE2 et 9 CM1)
CM1-CM2	Perrine Pijolat Romain Arnaud (le lundi)	23 (10 CM1 et 13 CM2)
	Emilie Boissonnier (titulaire remplaçante)	

Soit au total 122 élèves répartis sur 5 classes.

Afin de préparer au mieux la rentrée 2023, une prévision d'effectifs doit être faite courant novembre.

Futures petites sections : 11 élèves de prévus

- Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement de la cour.

Le règlement intérieur est en conformité avec le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires de l'Isère de 2014.

Rappel des règles du vote :

Lors d'un vote en conseil d'école, chaque membre de droit a une voix délibérative à savoir :

La directrice : 1 voix

Les enseignants : 1 voix par enseignant

Les parents délégués titulaires : 1 voix par parents.

Le Maire: 1 voix

Le conseiller municipal ou l'adjoint : 1 voix

Le DDEN: 1 voix Le RASED: 1 voix L'IEN: 1 voix

Une fois voté, le règlement intérieur sera envoyé par mail à chaque famille et affiché à l'école. Ce règlement devra être respecté par tous.

Vote du règlement intérieur :

Nombre de votants : 14 Nombre de votes pour : 14 contre : 0 abstention : 0

- Sécurité : exercices incendie et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) LE PPMS :

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place des consignes de mise en sûreté en cas d'incident nucléaire ou chimique. Des exercices d'entraînement sont effectués chaque année. Un exercice sera effectué prochainement.

En cas de réel souci, il est rappelé que les parents ne doivent en aucun cas venir chercher leur enfant à l'école. Vous saurez que le PPMS a été déclenché en entendant la sirène (voir les consignes suivantes de l'éducation nationale).



NOTRE COMMUNE EST CONCERNÉE...

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

Début de l'alerte



La sirène émet un son modulé, montant puis descendant. Ce signal est composé de trois cycles d'1 minute et 41 secondes chacun, séparé par un intervalle silencieux de 5 secondes. Dès que vous entendez la sirène, appliquez les consignes ci-dessous.

À faire



Je me mets à l'abri

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres; si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation.



J'écoute les consignes

Elles sont diffusées à la radio (France Bleu, France Info, France Inter), à la télévision ou sur les sites internet d'actualité.

À ne pas faire



Je ne téléphone pas

Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours. Écourtez votre conversation si l'appel ne vient pas des autorités



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école

En vous déplaçant, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, vous gênez les secours. Le personnel enseignant est formé pour mettre les enfants

Fin de l'alerte





Elle est signalée par un son continu d'une durée de 30 secondes. Seul ce son indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez de votre lieu de mise à l'abri, aérez les locaux et restez attentif aux éventuelles consignes complémentaires.



PPMS suite:

Nous devons également réaliser un exercice intrusion. Dans ce cas, deux solutions sont envisageables :

- l'évacuation
- ou s'enfermer dans les classes et s'y cacher.

Dans les deux cas, l'exercice se fera comme un jeu avec les élèves de maternelle qui seront invités à se cacher.

Un filtre opaque est prévu pour dissimiler les personnes cachées derrière la porte vitrée côté élémentaire. Un signal d'alarme en cas d'intrusion est encore en questionnement

Exercices Incendie : 3 exercices sont prévus cette année sur le temps scolaire.

Le premier exercice a eu lieu le vendredi 14 octobre. L'évacuation s'est déroulée sans aucun problème en 3 minutes 15 secondes

Un autre exercice inopiné aura lieu en mars et le dernier exercice aura lieu en juin sur le temps de sieste.

2/ Pédagogie

- présentation du projet d'école

Ce projet a été mis en place en 2018 et des actions ont été menées chaque année pour atteindre les objectifs visés.

Voici quelques-unes de ces actions qui ont été mises en place en lien avec le projet d'école.

- mise en place et utilisation d'un cahier outil commun en français et mathématiques à partir du CE1
- mise en place d'un cahier d'application
- dans le cadre du parcours artistique et culturel, chaque année, tous les élèves de l'école étudient 5 même œuvres ou artistes. Cette année, ce sera Jacques Prévert, Robert Doisneau, les trapézistes de Fernand Léger, la musique médiévale et le Palais du Louvre

Cette année est une année de fin de projet et de préparation du nouveau, ce sera l'occasion pour nous d'en faire un bilan et de choisir les axes des années futures.

- fonctionnement pédagogique

Des évaluations nationales ont été réalisées pour les CP et CE1. Des rendez-vous individuels ont été proposés aux familles pour faire le bilan de ces évaluations.

Les autres évaluations sont menées de façon continue dans toutes les classes.

Les livrets d'évaluations sont présentés aux familles en janvier et en juin pour les élémentaires.

Les carnets de suivi sont présentés aux familles en janvier et en juin pour les maternelles.

Activités Pédagogiques Complémentaires : (APC)

Les APC ont lieu du CE1 au CM2 : les mardis, jeudis, et vendredis de 11h30 à 12h00 par groupe de 2 à 4 élèves.

en CP et en maternelle : les mardis, jeudis, et vendredis de 12h50 à 13h20 par groupe de 2 à 4 élèves.

- les projets de l'année

Cette année, nous avons un projet commun à toute l'école autour du cirque.

- A partir de mars, un intervenant Florent Rauffer de la compagnie Pandy le clown va intervenir 10 heures par classe.

- le spectacle de Noël, également réalisé par la compagnie Pandy le clown, sera également sur le thème du cirque.
- en fin d'année, si nous trouvons des bus, les élèves assisteront à une représentation du "cirque imagine" à Vaulx-en-Velin
- le jour de la kermesse, les élèves feront une représentation autour du cirque.

Autres projets:

PS-GS et MS-CP: sortie d'automne

CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2: intervention châteaux forts

CE2-CM1: construction d'une maquette des continents

CM1-CM2: participation au défi Euréka maths

Correspondance avec les CM1-CM2 d'Optevoz

Projets en lien avec la Communauté de Commune

Piscine : Les CP, CE1, CE2 et CM1 (de la classe de Mr Bel) vont à la piscine de septembre à décembre le jeudi matin. (Financement par la CCBD et par la mairie)

Musique : Les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont des séances de musique financées par la CCBD de septembre à février sur le thème du tour du monde. Une représentation aura lieu devant les familles le jeudi 26 janvier.

D'autres projets pourront être proposés en cours d'année selon le protocole sanitaire imposé, le financement et l'intérêt pédagogique.

- Tous les enfants peuvent régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque de l'école grâce à l'intervention de parents bénévoles : les élémentaires 1 fois/mois et les maternelles 2 fois/mois + lecture d'albums dans les 2 classes maternelles. Un grand merci à Hélène Sirioud pour son aide.
- Les photos de classe ont eu lieu lundi 17 octobre.

3/ Les partenaires

- le RASED

Sur votre école, le RASED se compose d'un maitre E (Mme MICOLLE Béatrice) et d'une psychologue (Mme RAVET Martine).

Fonctionnement du RASED

Le RASED travaille sur 15 communes soit 17 écoles, soit environ 1900 élèves. Il travaille potentiellement sur toutes les écoles, pour tous les niveaux.

Le maitre E intervient à la demande des enseignants.

La psychologue intervient à la demande des parents (04 74 88 48 87 et rased-montalieu@acgrenoble.fr) ou des enseignants mais seulement avec l'autorisation des parents.

<u>Maitre E</u> travaille autour des difficultés scolaires graves et/ou persistantes en remédiation et en prévention. En petits groupes, dans ou hors de la classe sur le temps scolaire.

<u>Psychologue</u> travaille sur les difficultés intellectuelles et cognitives, troubles du comportement, difficultés de la vie (deuil, séparation, déménagement). Elle peut recevoir les familles à son bureau à l'école de Montalieu-Vercieu soit sur le temps scolaire soit hors temps scolaire.

<u>Budget</u>: toutes les communes versent une part à la mairie de Montalieu en fonction du nombre d'élèves scolarisés.

- Le sou des écoles

Les projets prévus par l'équipe enseignante sont essentiellement financés par le Sou des écoles à savoir :

- Les 10 heures par classe de l'intervenant cirque : 3280 euros
- le spectacle de Noël : 500 euros
- participation conjointe avec la coopérative scolaire et la mairie pour financer le cirque imagine (entrée + bus)

Merci au sou des écoles pour leur investissement tout au long de l'année qui permet aux élèves de l'école de bénéficier d'animations et de sorties gratuites.

Le Sou des écoles a besoin de parents bénévoles pour les aider dans ses actions N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.

- La mairie

L'équipe enseignante remercie la mairie et ses employés municipaux pour les travaux effectués cet été et depuis le début d'année.

La marie demande aux parents de bien respecter les horaires de la garderie le soir (fin de la garderie à 18h30)

-Questions des parents :

Les menus de la cantine peuvent-ils être affichés ? Ils seront à présent affichés devant l'école.

Dates des prochains conseils d'école :

- 20 mars 2023 à 17h
- -19 juin 2023 à 17h